

## Carême : rendre le silence à son regard



**Eric Bertinat** - Saint Jean Bosco racontait souvent aux jeunes de l'Oratorio di San Francesco di Sales des rêves à portée spirituelle. L'un d'eux, rapporté autour de 1865, se déroule dans une église remplie de jeunes. Dans ce rêve, très peu s'approchaient de la Sainte Communion. Un homme sombre apparut près de l'autel, portant des cornes et tenant une lanterne allumée. Avec cette lanterne, il montrait à chacun des images différentes: jeux et divertissements, souvenirs, famille et amis, études et devoirs, désirs et scènes pécheuses.

En regardant la lanterne, comme obnubilé, les jeunes détournaient les yeux de l'autel et s'éloignaient de la Communion. Don Bosco en tirait un enseignement clair: le mal cherche d'abord à distraire, à diviser l'attention et à éloigner les âmes des sacrements. Son but n'est pas de divertir, mais d'empêcher de rechercher Jésus-Christ, le Fils bien-aimé de Dieu.

### *A noter que ...*

Dans les monastères bénédictins, le billet de Carême est un petit écrit personnel, remis par chaque moine à l'abbé au début du Carême. Il contient généralement une résolution concrète de Carême (jeûne, silence, renoncement, effort particulier), parfois une demande de prière. C'est un acte intérieur, matérialisé par l'encre et le papier, posé devant Dieu, à travers l'autorité spirituelle de l'abbé. Pourquoi ne pas s'en inspirer en adaptant l'esprit : écrire sa résolution de Carême, la déposer dans un petit coin, dans la prière, devant Dieu ?

En 1865, il n'existait pas d'écrans, ils n'envahissaient pas notre espace. Et pourtant, la lanterne du rêve agit d'une manière étonnamment proche de ce que fait aujourd'hui le téléphone portable. Il peut être utile, mais il capte l'attention, réveille la nostalgie, rappelle les obligations, stimule les désirs et détourne peu à peu le regard de l'essentiel. Dans le rêve de notre saint, la lanterne montre à chacun ce qui l'attire le plus. Aujourd'hui, ce mécanisme s'appelle l'algorithme. Ainsi, le téléphone portable devient petit à petit une barrière invisible entre chacun d'entre nous et son prochain (regardez marcher les humains dans nos rues), entre soi et l'Eucharistie, entre le silence intérieur et l'autel.

Il faut alors rendre le silence à son regard : détourner volontairement les yeux de ce qui disperse l'âme, lever les yeux vers la Croix, et revenir au Christ par la prière (le chapelet), la méditation et la Communion. Pour ce Carême, voilà une résolution simple et concrète : utiliser le moins possible notre téléphone portable.

- *Moins d'écran, plus d'espace pour Dieu ;*
- *Moins de distractions, plus de silence pour l'âme en compagnie de Dieu ;*
- *Moins de notifications, plus de présence divine.*

Le Carême nous invite précisément à cela : retrouver le silence nécessaire pour tendre l'oreille et laisser Dieu parler. –

# La délinquance juvénile en Suisse

**Mirco Canoci** - Enfance et délinquance : quand le cadre familial s'effondre. En 2023, la justice helvétique a prononcé 23'090 jugements concernant des mineurs, soit une augmentation de 11% par rapport à l'année précédente. Les chiffres publiés par l'Office fédéral de la statistique (OFS) confirment une tendance à la hausse continue amorcée en 2015.

Parmi ces jugements, les infractions relevant du Code pénal connaissent une progression particulièrement marquée. En 2015, on en recensait 5'991 ; en 2023, elles atteignent 8'528, soit une hausse de 42,3%. Selon l'OFS, «les augmentations les plus marquantes concernent les jugements pour lésions corporelles graves, rixes et oppositions aux actes de l'autorité, qui ont presque triplé durant les neuf dernières années».

## **Intégrité sexuelle et pornographie : une explosion inquiétante**

D'autres catégories d'infractions suivent une évolution tout aussi préoccupante. Les atteintes à l'intégrité sexuelle chez les mineurs ont presque triplé, tandis que les infractions liées à la pornographie ont quasiment quadruplé depuis 2015. Les délits contre la liberté (menaces, contraintes) et contre le patrimoine (vols, brigandages) ont également doublé.

Cette hausse touche aussi bien les garçons (+38,5 %) que les filles (+32,7 %), les Suisses (+23,7 %) comme les étrangers (+43,9 %). Plus alarmant encore, le nombre de mineurs de moins de 15 ans condamnés pour des infractions pénales a augmenté de 60,2 % entre 2015 et 2023.

Une note toutefois plus positive : les infractions liées à la loi sur les stupéfiants (trafic et consommation) ont diminué de 55,4 % sur la même période.

## **Derrière les faits divers : des enfances brisées**

Les médias se nourrissent largement de ces chiffres et des faits divers qu'ils recouvrent. Mais bien souvent, le public n'en perçoit qu'une partie. L'acte répréhensible tel que : vol, agression, incivilité et parfois même le viol ou le meurtre dans les cas les plus graves ; devrait mener à s'interroger sur ce qui se cache derrière.

Qui sont ces mineurs ? Qu'est-ce qui conduit un enfant ou un adolescent à commettre des actes pouvant être irréversibles, qui marqueront toute leur vie et celle de leurs victimes ?

Sans tomber dans un discours moralisateur à outrance ou strictement juridique, de nombreux spécialistes s'accordent sur un point : le rôle central du cadre familial dysfonctionnel. Beaucoup de ces jeunes évoluent soit dans des foyers auxquels l'État tente de pallier l'absence parentale, soit dans des familles profondément instables, marquées par les conflits, les divorces, les violences, les drogues, voire des abus encore plus graves tels que l'inceste.

Il faut le rappeler : les garçons mineurs sont largement sur-représentés dans les statistiques pénales. Plusieurs facteurs

sont régulièrement évoqués : parents absents ou peu investis, conflits familiaux chroniques, séparations, violences intrafamiliales. À cela s'ajoutent des éléments biologiques et psychologiques : une testostérone élevée à l'adolescence (des taux élevés en testostérone ont tendance à rendre les hommes plus agressifs) et une difficulté plus marquée à verbaliser la souffrance, qui s'exprime alors par la violence physique ou verbale. À titre d'exemple, une majorité de détenus adultes aux États-Unis déclarent avoir grandi sans la présence d'un père.

À l'inverse, les jeunes filles tendent davantage à exprimer leur mal-être par la parole et la contestation verbale. Dans tous les cas, un tel environnement ne peut favoriser un développement équilibré de l'enfant.

## **Laxisme judiciaire et récidive : un angle mort ?**

Au-delà des causes familiales et psychologiques, certains pointent également la dimension judiciaire. Une justice perçue comme trop compréhensive envers l'auteur, parfois au détriment de la victime, alimente un sentiment d'impunité. Les circonstances atténuantes et les explications sociologiques ou psychologiques sont fréquemment invoquées pour alléger les peines.

Des structures tentent néanmoins d'apporter un soutien aux victimes, comme le Centre LAVI (Loi sur l'aide aux victimes) à Genève, qui offre écoute, accompagnement et aide financière en toute confidentialité.

Rappelons-nous du drame survenu aux Charmilles, à Genève, en janvier 2019, qui illustre tragiquement ces enjeux. Un jeune homme de 22 ans est poignardé à mort dans un parking souterrain. L'auteur, déjà condamné en tant que mineur pour un violent tabassage en bande en 2017, est finalement condamné à 16 ans de prison assortis d'une mesure d'internement avec traitement ambulatoire.

Les juges retiennent l'assassinat et soulignent une «absence particulière de scrupules» : attaque sans avertissement, entrave à l'appel des secours, mise en scène en «caïd du quartier», fuite à l'étranger après les faits. Le drame survient alors que le prévenu était déjà suivi par un éducateur et un psychologue, et soumis à des mesures de substitution qu'il n'avait pas respectées.

Beaucoup s'interrogent : ce second acte aurait-il pu être évité si la première condamnation avait été plus ferme ?

«Face à la montée de la délinquance juvénile et à la violence précoce, une réalité s'impose avec force : la famille demeure le premier rempart éducatif, moral et affectif de l'enfant. Bien avant l'école, la justice ou les institutions sociales, c'est au sein du foyer que se transmettent les repères fondamentaux : le sens de la limite, de l'autorité, du respect et de la responsabilité.»

Un autre fait divers marquant, survenu en 2014 à Yverdon-les-Bains, soulève les mêmes questions. Un adolescent de 15 ans tue un jeune de 17 ans pour un simple regard. Ce qui avait profondément choqué l'opinion publique fut la victimisation immédiate de l'agresseur, un assistant social déclarant alors : «Il faut le laisser tranquille, ce jeune souffre déjà énormément pour ce qu'il a commis». Une déclaration jugée par beaucoup comme déconnectée de la gravité des faits.

### Le socle familial en ruine

Sans chercher à désigner des coupables uniques (certains passages à l'acte pouvant aussi être liés à de lourds troubles psychiques), une question revient inlassablement : «Que font les parents ?»

Un parent absent, démissionnaire ou lui-même en conflit avec la loi transmet, souvent malgré lui, des schémas destructeurs. L'enfant, jusqu'à environ cinq ans, ne distingue pas encore clairement le bien du mal : il reproduit ce qu'il voit. Vers six ou sept ans, sa morale est en construction ; ce n'est qu'autour de neuf ans qu'il commence à discerner plus nettement le bien du mal. Or, que peut intégrer un enfant lorsqu'il est principalement exposé à des comportements déviants ou violents ?

L'un des problèmes majeurs de notre société contemporaine réside dans l'effondrement du socle familial. Les divorces se multiplient, entraînant des conséquences profondes sur les enfants. On parle volontiers de familles «recomposées», un terme qui masque la réalité de familles «décomposées». Ce glissement sémantique contribue à embellir un mal profond. Nous ne sommes pas face à un progrès, comme voudrait nous le faire croire la société actuelle en faisant passer le divorce pour un acte banal. En réalité, nous sommes face à une fracture, dont les mineurs délinquants sont bien souvent les premiers révélateurs.

### Conclusion : l'importance décisive de la famille

Face à la montée de la délinquance juvénile et à la violence précoce, une réalité s'impose avec force : la famille demeure le premier rempart éducatif, moral et affectif de l'enfant. Bien avant l'école, la justice ou les institutions sociales, c'est au sein du foyer que se transmettent les repères fondamentaux : le sens de la limite, de l'autorité, du respect et de la responsabilité.

La Bible place la famille au cœur de l'ordre social voulu par Dieu. Elle rappelle l'importance du lien filial avec le fameux «Honore ton père et ta mère» (Exode 20,12) et présente l'enfant non comme un fardeau, mais comme un don «Les fils sont un héritage de l'Éternel» (Psaume 127,3). Elle insiste également sur la responsabilité éducative des parents : «Instruis l'enfant selon la voie qu'il doit suivre» (Proverbes 22,6), rappelant que l'éducation ne saurait être entièrement déléguée à l'État.

Lorsque ce socle se fissure, ce sont bien souvent les plus jeunes qui en paient le prix, parfois de manière tragique. Ces schémas ont tendance à se reproduire d'une génération à l'autre, nourrissant un cercle familial destructeur. Restaurer la famille n'est donc ni un slogan idéologique ni une formule creuse, mais un véritable travail de fond : œuvrer en amont pour une société plus juste, plus stable et plus humaine. Une famille telle que Dieu l'a voulue, fondée sur l'ordre, la transmission, la discipline et l'amour. —

## NOUS VOULONS CELEBRER LA FÊTE-DIEU DANS L'ESPACE PUBLIC

Chers lecteurs,

Comme vous le savez, à Genève, sous couvert de la laïcité de l'État, il ne nous est plus possible d'organiser une procession pour la Fête-Dieu, qui aura lieu le jeudi 4 juin 2026. **Perspective catholique** prépare donc une campagne d'affichage pour les deux premières semaines de juin, afin que le Saint-Sacrement du Corps et du Sang du Christ soit néanmoins présent dans nos rues, fût-ce sous la forme d'une affiche. Il s'agit aussi d'un moyen de rappeler et d'expliquer à l'ensemble des Genevois la solennité et la signification de cette grande fête.

Le budget de ce projet est estimé à 10'000 francs, et nous vous invitons à participer financièrement à cette action publique. Tous les dons sont les bienvenus. **À partir de 100 francs, chaque donateur recevra une affiche ou une affichette** selon votre souhait.

**Banque Raiffeisen**

CH21 8080 8004 5427 1100 1

Bénéficiaire : **Perspective catholique** – 1203 Genève

Merci par avance de votre participation à cette campagne d'affichage inédite à ce jour dans les rues genevoises. Une initiative inédite et qui ne passera pas inaperçue !

## Epstein : le crépuscule d'une élite compromise



**Eric Bertinat** – L'affaire Epstein est d'abord un scandale pénal majeur. Elle repose sur des faits d'exploitation sexuelle de mineures, qui constituent le cœur du dossier et expliquent l'ampleur des investigations. Cet aspect ne peut ni être relativisé ni dilué : la gravité des crimes est le point de départ de toute analyse sérieuse. Mais à mesure que des milliers de documents ont été rendus publics, carnets d'adresses, registres de vol, correspondances, pièces judiciaires, l'affaire a dépassé le seul cadre pénal.

L'ampleur des archives s'explique par la nature même des faits poursuivis. En enquêtant sur un système d'exploitation sexuelle de mineures, les autorités ont dû examiner minutieusement l'environnement relationnel du principal mis en cause : réseaux, déplacements, financements, fréquentations. Une telle enquête produit nécessairement une masse documentaire considérable.

Dans cet ensemble apparaissent pourtant des situations très différentes. Certaines personnes ont été condamnées. D'autres ont fait l'objet de procédures civiles, comme le prince Andrew. D'autres encore ne sont que mentionnées dans des documents sans qu'aucune accusation pénale ne soit portée contre elles. Or, dans l'espace médiatique, ces distinctions juridiques s'estompent. La simple présence d'un nom dans les fichiers peut être perçue comme une mise en cause. Ce brouillage alimente une suspicion diffuse, difficile à contenir, et complique l'analyse de cette sinistre affaire.

Un autre élément frappe : l'âge des personnalités les plus médiatisées. Les milieux fréquentés par Jeffrey Epstein relevaient du pouvoir consolidé composé par la finance internationale, les universités d'élite, la philanthropie, les sphères politiques nationales et transnationales. Ces univers sont structurellement dominés par des figures installées depuis des décennies. Il n'est donc pas surprenant que nombre des noms apparus publiquement appartiennent à des générations arrivées au sommet dans les années 1990 et 2000.

Pour certaines figures publiques, les révélations surviennent en fin de parcours : carrière déjà en déclin, influence réduite, fonctions devenues honorifiques. Dans ce contexte,

l'association, même indirecte, à un scandale impliquant des crimes sexuels d'une extrême gravité peut suffire à accélérer une sortie de scène. Le choc est spectaculaire. Les conséquences institutionnelles, elles, sont souvent limitées. Les gouvernements ne s'effondrent pas ; les structures absorbent.

Ce qui vacille, c'est d'abord un capital symbolique : réputation, respectabilité, image publique. La chute peut être brutale pour les individus concernés. Pour le système, elle marque surtout une transition.

### **Nous changeons d'époque !**

Ce type de séquence n'est pas inédit. Les révélations des Panama Papers avaient déjà exposé les montages financiers de dirigeants et de grandes fortunes ; le mouvement #Me-Too a bouleversé des secteurs entiers en rendant visibles des abus longtemps tus ; l'affaire du Watergate avait marqué un tournant dans la relation entre pouvoir et transparence. À chaque fois, ce n'est pas seulement un scandale qui éclate, mais un système de relations qui devient soudain lisible. L'affaire Epstein s'inscrit dans cette lignée : elle ne se limite pas à la mise en cause d'individus, elle révèle la cartographie d'un entre-soi international où se croisent politique, argent et influence. La différence tient à l'ampleur documentaire et à la vitesse de diffusion : à l'ère numérique, l'exposition est immédiate et mondiale.

Il serait excessif d'y voir une purge organisée. L'affaire met au jour un système criminel grave et bien réel. Mais elle agit aussi comme un révélateur d'un entre-soi ancien, longtemps protégé par la discrétion et l'opacité. Elle expose des proximités sociales qui, hier encore, pouvaient rester invisibles.

L'époque n'est pas nécessairement plus vertueuse ; elle est surtout mieux informée. Ce qui se réglait autrefois dans la discrétion des cercles fermés s'étale désormais sur la place publique au grand jour, et parfois au grand dam de ceux qui auraient préféré que certaines proximités demeurent invisibles. Ce cercle est aujourd'hui mis au jour. Les suivants seront-ils plus vertueux ou simplement plus habiles à ne pas laisser de traces ? –

# Offensive sur l'éducation sexuelle



**Eric Bertinat** – La nouvelle campagne de financement participatif lancée par Santé Sexuelle Suisse (SSCH) pour créer une plateforme digitale trilingue destinée aux parents est présentée comme une réponse urgente à un prétendu “vide” informationnel. Après la fermeture du site éducation-sexuelle-parents.ch pour raisons financières, l’organisation affirme qu’il n’existerait plus d’espace national fiable pour accompagner les familles dans l’éducation sexuelle. Pourtant, derrière cette rhétorique d’urgence et de protection, nous voyons surtout la volonté de consolider une vision politique de l’éducation sexuelle, qui, relevons-le ne fait pas l’unanimité.

L’expression même d’éducation sexuelle holistique, au cœur du projet, suscite la plus grande méfiance. Ce terme renvoie à une approche globale intégrant les questions d’identité, de genre, de déconstruction des stéréotypes et de normes relationnelles. Il ne s’agit pas d’un cadre neutre mais d’une orientation culturelle et idéologique qui transforme l’éducation sexuelle pour défendre et promouvoir des valeurs sociétales bien précises. La référence constante aux droits humains est perçue comme une manière d’ériger ces choix en normes incontestables, reléguant toute divergence au rang d’archaïsme, de désinformation ou, plus moderne, de complotisme. Le discours accompagnant cette campagne ne s’en distingue pas. Les *discours négatifs*, les *messages alarmistes* et les *fausses informations* seraient en progression, mettant en péril les objectifs centraux de l’éducation sexuelle. Une telle formulation tend à disqualifier toute opposition en la réduisant à la peur ou à l’ignorance.

Pourtant, de nombreux parents redoutent notamment que la plateforme, sous couvert d’accompagnement, n’installe une norme éducative implicite. En proposant des réponses “adaptées à l’âge” sur des sujets tels que la pornographie, les premières expériences amoureuses ou la déconstruc-

tion des stéréotypes, l’organisation s’arroge le droit de décider ce qui serait la manière adéquate d’en parler. Les parents sont purement et simplement marginalisés au profit d’un modèle unique présenté comme scientifiquement fondé.

Le recours au *crowdfunding* (ou financement participatif), enfin, interroge. Si les soutiens publics diminuent, est-ce uniquement le résultat de contraintes budgétaires, ou le signe d’un malaise plus large quant à l’orientation prise ? La mobilisation de dons privés peut apparaître comme une manière de contourner des arbitrages politiques et de consolider un projet qui divise. En invoquant l’urgence et la nécessité de “persévérer face aux pressions”, l’organisation adopte un ton quasi militant qui renforce la polarisation du débat.

Au-delà de la question technique d’un site internet, c’est donc la conception même de l’éducation sexuelle qui est en jeu. Faut-il confier à une organisation nationale, qui n’est elle-même que la courroie de l’OMS, la définition d’un cadre global fondé sur une formation exclusive et totalement pernicieuse des droits sexuels, ou préserver une plus grande latitude aux familles ? La campagne actuelle ne se contente pas de proposer un outil ; elle cristallise une confrontation plus profonde sur la place des valeurs, de l’État et des parents dans l’accompagnement des enfants face aux questions intimes et complexes de la sexualité. Il faut continuer à faire pression sur les partis politiques, ne pas laisser faire, ne pas voter pour ceux qui soutiennent cette vision déchristianisée de la société, à commencer par leur enfants. –

Désirez-vous recevoir notre Lettre ? Rien de plus facile : [cliquez ici !](#)

CH21 8080 8004 5427 1100 1  
Bénéficiaire :  
Perspective catholique  
1203 Genève



## Comment nous aider ?

Principalement par une contribution financière nous permettant d’organiser des conférences et d’expédier notre Lettre.

Le QR vous facilitera votre versement.

Autre idée : nous verser une petite somme mensuellement (20.- / 30.- / 50.- ou plus)

D’avance, nous vous remercions